

Pithiviers, le 12 juillet 2019

DREAL-UT
3 rue du Carbone
45072 Orléans Cedex 2

Affaire suivie par Didier GIRAULT

N/REF : MB/SDR/131/2019

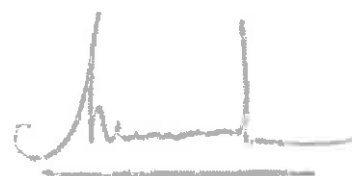
Objet : Avis de la CLE du SAGE Nappe de Beauce – Projet VILLAMBLAIN Carrière BSCR

Monsieur,

Par notification électronique émise par la plate-forme ANAE le 09 juillet 2019, vous sollicitez l'avis de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE de la Nappe de Beauce sur le dossier de demande d'autorisation environnementale déposé par la société Beauce Sologne Carrières concernant le projet de carrière de calcaire de la « Terre des Hôtels » à Villamblain.

Après examen du dossier que vous m'avez transmis, je vous informe que je n'ai aucune remarque particulière à formuler et que ce projet ne présente pas d'incompatibilité avec les orientations du PAGD ni de non-conformité avec la règlement du SAGE Nappe de Beauce.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.



Monique BEVIERE
Présidente de la CLE
du SAGE Nappe de Beauce